

1. Vous êtes membre du club, vous savez déjà naviguer et voulez devenir autonome ?

Demandez au Chef de Voile chefdevoile@cnf.ch de vous faire confirmer. Le Chef de Voile vous montrera où se trouve tout le matériel de voile, comment les voiliers sont rangés et ce à quoi il faut faire attention pour sortir. Vous allez ensuite faire une sortie avec le bateau choisi pendant laquelle on vous demandera de savoir gréer le bateau, être capable de sortir du port (Yngling) ou de mettre le bateau à l'eau (Laser) en toute sécurité, connaître les règles de navigation et savoir comment rentrer et ranger le bateau selon les consignes du club.

Suite à une sortie réussie, vous serez confirmé et aurez le droit de sortir le(s) bateau(x) pour le(s)quel(s) vous êtes confirmé sans l'aide ou la supervision d'un autre navigateur confirmé. Vous aurez l'entière responsabilité du bateau. Vous serez alors inscrit sur la liste des navigateurs@cnf.ch, liste utilisée par les membres non confirmés du CNF. Ces derniers pourront vous écrire afin de vous demander à faire une sortie en voilier.

2. Vous êtes membre du club, vous savez naviguer mais manquez de pratique sur Yngling ou sur Laser ?

Les sessions d'entraînement individuelles avec le Chef de Voile sont là pour vous.

Vous pouvez vous inscrire à une séance d'entraînement de Yngling ou de Laser pour le prix de CHF 25.- par heure et par personne.

Le montant des inscriptions sera entièrement reversé au budget voile du club.

Pour s'inscrire il suffit d'aller sur le site <http://cnf.ch/voile/entrainement/> et de cliquer sur le lien Doodle correspondant à la Journée Entraînement choisie.

3. Vous êtes membre du club, ne savez pas naviguer mais voulez devenir autonome ?

Prenez des cours auprès d'une école de voile, en France ou sur le lac de Zürich.

Nous vous conseillons pour une formation sur Yngling Alexa Demander, une de nos membres, qui travaille dans un club juste à côté du CNF et donne des cours aussi bien en français qu'en allemand. Quand vous serez formé et vous sentirez prêt, vous pourrez vous faire confirmer (voir point 1.) par le Chef de Voile.

4. Vous êtes membre du club, ne savez pas naviguer mais voulez sortir de temps en temps en voilier ?

Vous pouvez envoyer un mail à navigateurs@cnf.ch pour demander à un navigateur confirmé de bien vouloir sortir avec vous.

5. Vous n'êtes pas membre du club mais savez déjà naviguer ?

Profitez d'une de nos Journées Découverte qui se tiennent en début de saison (les dates sont publiées sur le site https://cnf.ch/voile/journees_decouverte/), pour découvrir nos bateaux. Pour s'inscrire à une de ses journées, envoyer un mail au Chef de Voile chefdevoile@cnf.ch.

Si la navigation sur ces bateaux vous plaît, inscrivez-vous au club. Vous deviendrez alors membre provisoire et pourrez profiter de l'offre voile du club ainsi que d'autres prestations (aviron et fêtes). Les formulaires d'inscription au club se trouvent en ligne : <http://cnf.ch/le-club/adherer>.

Par la suite, pour rester membre, il vous faudra alors 2 parrains déjà membres du club et recevoir l'approbation des membres du club à l'assemblée générale qui se tient en Novembre chaque année.

6. Vous n'êtes pas membres du club et ne savez pas naviguer mais la voile vous a toujours intéressé ?

Profitez d'une de nos Journées Découverte pour vous faire une idée.

Pour s'inscrire à une de ces journées il suffit d'envoyer un mail au Chef de Voile avec vos nom et numéro de téléphone ainsi que la date de la Journée Découverte choisie. La Limite d'inscription est fixée à 3 jours avant. La confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail. Les Journées Découverte ne peuvent avoir lieu que si la météo le permet. Le Chef de Voile se réserve le droit d'annuler une Journée Découverte 48h avant si les prévisions météo sont mauvaises.

7. Est-ce qu'il me faut un permis ?

Non, pour aucun de nos bateaux. En Suisse il n'est pas nécessaire d'avoir un permis quand la surface des voiles est au-dessous des 14 m². Même si avec le Spinnaker le Yngling dépasse cette limite, vous avez le droit de naviguer sans permis.

8. Comment réserver un bateau quand on est membre ?

Notez votre réservation directement dans le calendrier des réservations (accès via <https://cnf.ch/membres/>).

Assurez-vous de bien noter le support que vous désirez réserver, le type de réservation (Voile et non pas Aviron ou Social Events) ainsi que votre nom.

9. Combien de temps je peux sortir sur l'eau ?

La règle est de 2 heures par sortie. Pour des régates officielles vous avez bien-sûr le droit de prendre le bateau plus longtemps, après en avoir avisé le Chef de Voile chefdevoile@cnf.ch qui va noter votre sortie dans le calendrier ainsi que sur le site cnf.ch (voir point 13).

Avant chaque sortie, notez votre nom et numéro de portable dans le livre de bord. Pour l'Yngling, prenez le portable avec vous pour que l'on puisse ainsi vous joindre, si quelqu'un veut s'ajouter au dernier moment au planning de la journée. Si personne ne se manifeste, vous pouvez rester plus longtemps sur l'eau.

Une fois rentré avec le Yngling, notez 'Retour' dans le livre de bord !

10. Que faire quand on découvre un dégât ?

Noter le dégât dans le livre de bord de votre bateau (sous la section « Rapport des dégâts » à la fin du livre) et en informer le Chef de Voile chefdevoile@cnf.ch.

11. Est-ce que je peux amener des amis qui ne sont pas membres ?

Nous vous prions de limiter les sorties avec des personnes non membres du club à 2 par année, les membres du club étant prioritaires ! Vos invités devront porter des chaussures à semelles blanches.

12. Est-ce que je peux sortir en hiver ?

Si le Yngling est au mouillage (certaines années le bateau est au sec pour hivernage) vous pouvez, en prenant toutes les précautions nécessaires.

Il est fortement déconseillé de sortir en Laser en hiver.

13. Est-ce que je peux participer à des régates ?

Oui, avec le Yngling, car il est homologué et a un certificat de mensuration. Vous pouvez aussi régater ailleurs que sur le lac de Zurich puisque nous avons une remorque de route.

Non, avec le Laser Leonce, car il n'est pas réglementaire.

Peut-être, avec le Laser Lena, car il est réglementaire mais il faudra alors l'inscrire au registre. Pour cela, il vous faut contacter le Chef de Voile chefdevoile@cnf.ch et en faire la demande.

La liste des régates organisées se trouve sur le site du club : <http://cnf.ch/voile/regates>.

14. Est-ce que je peux sortir de nuit ?

Non. Les bateaux ne sont pas dotés de lumières de navigation, vous êtes donc obligé par la loi de rentrer avant le crépuscule ! Planifiez bien vos sorties afin de pouvoir rentrer à temps, sachant qu'aucun de nos voiliers n'est muni de moteur et que le thermique du lac de Zurich tombe avec bonne fiabilité pile au coucher du soleil.

15. Est-ce que je peux sortir avec préavis ou avis de tempête ?

Les avis sont visibles tout autour du lac par des feux clignotants jaunes. Le plus près du club se trouve au-dessus de la police du lac.

Préavis de tempête : feux jaunes clignotants 40/min

Avis de tempête : feux jaunes clignotants 90/min.

C'est à vous de décider sachant que toute responsabilité en cas d'avarie tombe sur vous et aucune assurance ne prendra pas en charge les frais si jamais il ne se passe quoi que ça soit.

Vous ne pouvez pas sortir si vous êtes accompagnés d'un enfant, d'une personne inexpérimentée ou non membre du club.

Voir aussi les consignes de sécurité sur le site : <http://cnf.ch/voile/securite>

16. Est-ce que je peux sortir avec des enfants ?

Oui, pourvu que vous les équipiez d'un gilet de sauvetage avec col (obligatoire par la loi !).

Le club met à disposition des gilets orange pour enfant, à prendre au club avant d'aller sur le bateau : choisissez bien le gilet correspondant à la taille du jeune navigateur.

17. Est-ce il y a obligation de mettre un gilet de sauvetage ?

Pour le Laser, oui. Il y des gilets sans col à disposition au club, au-dessus du casier voile.

Si vous décidez d'emmener votre enfant avec vous, il devra alors s'équiper d'un gilet avec col car obligatoire, avant de se rendre au bateau.

Pour le Yngling il suffit d'avoir un gilet par personne sur le bateau. Il y en a déjà 3 qui restent sur le bateau, dans un sac rouge dans le compartiment arrière du bateau.

Les enfants doivent être équipés du gilet de sauvetage avec col avant de monter sur le bateau. Les gilets seront mis au club avant d'aller au ponton.

18. Combien de personnes peuvent aller sur le bateau ?

Le Laser se navigue normalement seul, mais vous avez le droit d'y aller à deux.

Le Yngling se navigue à deux (attention par fort vent seulement deux grands gabarits), trois (ce qui est le standard pour les régates) ou quatre.